

## **Fermeture des sièges de la Banque nationale à Namur et Gand**

La Banque nationale rappelle que, le vendredi 27 novembre au soir, elle cessera d'offrir tout service au public dans ses sièges de Namur et Gand. Ces agences de représentation n'assuraient déjà plus qu'un nombre réduit de services. Pour le public, ils échangeaient les billets en francs belges contre des euros pour de petits montants et offraient les services de la Centrale des bilans et des centrales des crédits. Mais suite au développement des technologies internet, les comptes annuels sont aujourd'hui déposés et consultés en ligne, ce qui a considérablement réduit l'activité de ces deux sièges. Leur maintien ne se justifiait plus. Les membres du personnel qui y travaillaient sont transférés soit au siège central, soit dans un autre siège de la Banque.

Les particuliers et les entreprises qui souhaiteront faire appel aux services de la Banque après le 27 novembre 2009 peuvent s'adresser à son siège central de Bruxelles ou encore à ses sièges de Liège, Mons, Anvers, Courtrai ou Hasselt. Les activités restantes des sièges de Namur et Gand seront reprises respectivement par ceux de Liège et Courtrai.